



9 février 2022

(22-1091)

Page: 1/1

Comité de l'agriculture

Original: espagnol

### NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 9 février 2022, est distribuée à la demande de la délégation du **Costa Rica**. La notification concerne le recours à la clause de sauvegarde spéciale (**tableau MA.5**) pour l'**année civile 2021**.

---

Conformément aux prescriptions en matière de notification, le Costa Rica fait savoir qu'il n'a pas été recouru à la clause de sauvegarde spéciale durant l'année civile 2021.

---